

Actualité / INTERNATIONAL

Ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy figure aujourd'hui parmi les voix les plus influentes des réflexions internationales sur la gouvernance des océans. Membre du comité consultatif de la Monaco Blue Initiative (MBI) et du Blue Economy and Finance Forum (BEFF), il défend une accélération du financement de l'économie bleue, tout en alertant sur la fragmentation croissante du multilatéralisme. Interview. **PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT MARTINET**

PROTECTION DES OCÉANS : « FAISONS CONFIANCE AU CAPITALISME DE MARCHÉ POUR INVENTER DE NOUVEAUX OUTILS »

QU'EST-CE QUI VOUS A CONVAINCU DE VOUS INVESTIR PERSONNELLEMENT DANS CES DEUX ÉVÉNEMENTS QUE SONT LA MBI ET LE BEFF, APRÈS UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE À BRUXELLES AUPRÈS DE JACQUES DELORS, PUIS DE COMMISSAIRE EUROPÉEN, PUIS COMME DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC ?

Mon engagement sur les questions océaniques est constant depuis que j'ai servi comme officier chef de quart en remplissant mes obligations militaires il y a bien longtemps. Il est porté par ma conviction qu'il faut agir au niveau global avant qu'il ne soit trop tard, mon goût pour l'impact plutôt que pour les discours, et la constance de la Principauté dans sa diplomatie maritime.

L'ÉCONOMIE BLEUE EST SOUVENT PRÉSENTÉE COMME UNE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE MAJEURE : EST-ELLE ENCORE TROP SOUVENT UN CONCEPT MARKETING OU REPRÉSENTE-T-ELLE AUJOURD'HUI UNE VÉRITABLE TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE ?

L'économie bleue représente un potentiel exceptionnel, à condition de réconcilier l'économie et la nature, en commençant par investir dans la réparation des écosystèmes marins que nous avons dégradés, et en démontrant ainsi que cette transformation systémique est possible.

« L'ÉCONOMIE BLEUE REPRÉSENTE UN POTENTIEL EXCEPTIONNEL, À CONDITION DE RÉCONCILIER L'ÉCONOMIE ET LA NATURE, EN COMMENÇANT PAR INVESTIR DANS LA RÉPARATION DES ÉCOSYSTÈMES MARINS QUE NOUS AVONS DÉGRADÉS, ET EN DÉMONSTRANT AINSI QUE CETTE TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE EST POSSIBLE »



© Photo Monaco Blue Initiative

« Il est possible d'attirer davantage de capitaux privés en démontrant la rentabilité souvent plus rapide qu'on ne le dit de ces investissements, qu'il s'agisse de la pêche ou de l'aquaculture durable, des investissements pour protéger le trait de côte afin de réduire les primes d'assurance, de restaurer les massifs coralliens pour attirer les touristes, ou de décarboner le "shipping" [le transport maritime — NDLR] en prévision d'une augmentation inévitable du prix du carbone. » Pascal Lamy. Vice-président du think tank Europe Jacques-Delors.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX FREINS AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE RÉELLEMENT DURABLE ?

L'économie bleue a démarré, comme nous l'avons démontré l'an dernier lors de la première édition du BEFF, en la mettant en scène, mais à une échelle encore trop modeste. C'est maintenant une affaire de "scaling up" [une question de montée en puissance — NDLR].

COMMENT CONCILIER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE LIÉE À L'OCÉAN, NOTAMMENT LA PÊCHE,

LE TOURISME, LE TRANSPORT MARITIME, ET LES ÉNERGIES MARINES, AVEC LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES ?

Il est possible de concilier la croissance économique liée à l'océan avec la préservation des écosystèmes en appliquant les règles environnementales internationales là où il y en a, en les développant ailleurs, et en convaincant les acteurs économiques qu'il est de leur intérêt de protéger des écosystèmes dont la qualité est essentielle à leur réussite, et dont la disparition tuera leur business.

« IL EST POSSIBLE DE CONCILIER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE LIÉE À L'OCÉAN AVEC LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES EN APPLIQUANT LES RÈGLES ENVIRONNEMENTALES INTERNATIONALES LÀ OÙ IL Y EN A, EN LES DÉVELOPPANT AILLEURS, ET EN CONVAINCANT LES ACTEURS ÉCONOMIQUES QU'IL EST DE LEUR INTÉRÊT DE PROTÉGER DES ÉCOSYSTÈMES DONT LA QUALITÉ EST ESSENTIELLE À LEUR RÉUSSITE, ET DONT LA DISPARITION TUERA LEUR BUSINESS »

COMMENT ATTIRER D'AVANTAGE DE CAPITAUX PRIVÉS, QUE CE SOIT DES FONDS SOUVERAINS, DES BANQUES OU DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS, VERS DES PROJETS DE RESTAURATION OCÉANIQUE QUI SONT SOUVENT LONGS À RENTABILISER ?

Il est possible d'attirer davantage de capitaux privés en démontrant la rentabilité souvent plus rapide qu'on ne dit de ces investissements, qu'il s'agisse de la pêche ou de l'aquaculture durable, des investissements pour protéger le trait de côte afin de réduire les primes d'assurance, de restaurer les massifs coralliens pour attirer les touristes, ou de décarboner le "shipping" [le transport maritime — NDLR] en prévision d'une augmentation inévitable du prix du carbone.

FAUT-IL CRÉER DE NOUVEAUX INSTRUMENTS FINANCIERS SPÉCIFIQUES, COMME, PAR EXEMPLE DES "BLUE BONDS" OU DES "BIODIVERSITY CRÉDITS", OU SIMPLEMENT MIEUX ORIENTER LES OUTILS EXISTANTS ?

Faisons confiance au capitalisme de marché, qu'on l'aime ou non, pour inventer de nouveaux outils. N'empêchons pas ces innovations, et construisons un cadre qui permette d'éviter le "blue washing" [écoblanchiment bleu — NDLR] comme il y a du "green washing" [écoblanchiment vert — NDLR].

L'OCÉAN EST UN BIEN COMMUN MONDIAL, MAIS LES INTÉRÊTS NATIONAUX SONT SOUVENT CONTRADICTOIRES : COMMENT CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE INTERNATIONALE EFFICACE DANS CE DOMAINE ?

Une gouvernance internationale a petit à petit vu le jour depuis la convention sur le droit de la mer en 1982, avec une accélération récente : l'Autorité des grands fonds marins en 1994, l'accord sur la biodiversité marine en 2022, et le traité sur la haute mer en 2023. Des négociations sont en cours sur la décarbonation du "shipping" ou sur la pollution plastique. Mais elle est encore partielle, et surtout fragmentée, et donc difficile à coordonner.

VOUS AVEZ BEAUCOUP TRAVAILLÉ SUR LE MULTILATÉRALISME : PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT ENCORE ADAPTÉ FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE ET

OCÉANIQUE, OU FAUT-IL INVENTER DE NOUVELLES FORMES DE COOPÉRATION ?

Le multilatéralisme s'est essouffé en raison de l'augmentation des tensions et des rivalités internationales, même si le champ océanique a progressé, comme on vient de le dire. Il reste la meilleure approche globale, mais il peut être complété par des accords « plurilatéraux » entre certains pays décidés à avancer sans attendre les opposants. Ou par des approches « polylatérales » associant sous formes de coalitions à objet déterminé des acteurs non souverains, comme celles mises en place par le Forum de Paris sur la Paix depuis 2018, par exemple pour la protection de l'océan austral autour de l'Antarctique.

QUEL RÔLE MONACO ET LA FRANCE PEUVENT-ILS JOUER DANS CETTE DIPLOMATIE DE L'OCÉAN, NOTAMMENT AVEC LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES OCÉANS ?

Avec sa tradition océanographique, la Principauté a fait depuis longtemps de l'océan et des questions maritimes un thème important de son action internationale en y concentrant l'essentiel de son investissement diplomatique. Monaco est parvenu à devenir un acteur influent. Depuis une dizaine d'années, la France a aussi réinventé une diplomatie océanique à la mesure, longtemps négligée, de son propre potentiel géoéconomique et géopolitique, y compris avec ses présences ultramarines. La France a soutenu, avec d'autres pays, l'initiative de l'Institut Delors de Bruxelles et de la fondation Oceano Azul pour un « pacte océan » européen annoncée l'an dernier à Nice.

QUEL EST LE SCÉNARIO LE PLUS OPTIMISTE QUE VOUS PUISSIEZ IMAGINER POUR L'OCÉAN D'ICI 2030-2050, SI LES BONNES DÉCISIONS SONT PRISES ?

Il faudrait stopper la dégradation des systèmes hydrosphériques et les restaurer. C'est précisément le thème de la mission européenne Starfish que je préside. L'apport de la science pour prendre les bonnes décisions y est essentiel, y compris le jumeau digital européen de l'océan, dont la construction est en cours. Elle sera achevée en 2030.

martinet.monacohebdo@groupecaroli.mc

× @MartinetClem